

« Même si on me traduit devant la justice, je vais avouer tout cela, puisque je l'ai fait. Quand je serai puni, ce sera la suite de ce que j'ai fait. Si la justice burundaise me punit, c'est son droit... Parce que la justice, c'est quoi ? C'est la recherche de la vérité ».

Parole d'une personne ayant planifié des attaques durant la guerre civile burundaise



« Le punir ça ne veut rien dire car tu vas l'enfoncer dans sa croyance qu'il a raison et que tu es vraiment méchant. C'est comme ça que les génocidaires par exemple, disent : « Tiens, on a eu tort de ne pas achever le travail ». Tu vois ? Tu l'as enfoncé dans sa logique. Alors qu'il faut l'extraire de cette logique et l'amener dans la logique universelle où nous sommes tous un. Et ça, la punition ne le peut pas. Ce qui le peut, c'est la compassion. Et la compassion suppose une empathie. Et l'empathie, ça veut dire sentir comme tu sens. Donc je n'ai pas commencé par condamner. J'ai commencé par comprendre. Et comprendre, ça ne veut pas dire excuser. »

Laurien Ntezimana, victime du génocide des Tutsi au Rwanda



« C'est très facile pour les gens, pour les assassins quand on dit : les tutsis ont tués les hutus ; ou bien les hutus ont tués les tutsis. C'est très facile puisque c'est tellement diffus, tellement général. Le fait que ce soit diffus, où l'on ne mette pas des noms sur les coupables, ça arrange beaucoup de gens mais ce n'est pas tous les hutus qui ont tué les tutsis ou tous les tutsis qui ont tué les hutus »

Antoine Kaburahe, victime de la guerre civile burundaise



« Depuis l'indépendance, le Burundi n'a vraiment jamais vécu en paix, il y avait à chaque fois des sortes de guerres larvées... Ce qui a fait que ce cycle de crise a toujours été et est là, et qu'elle pourrait continuer si la situation restait la même, c'est le problème de l'impunité.

Parce qu'à partir du moment où une situation de violation des droits humains est une situation généralisée, les victimes se disent, ok, les autres nous ont fait ça, et ils n'ont pas été punis alors nous, nous allons nous rendre justice, nous allons leur faire la même chose et peut-être leur faire pire et comme ça, on ne sera pas punis nous non plus puisque les autres n'ont pas été punis alors on est dans le « nous aussi » à l'infini. »

Marie-Louise Sibazuri, victime de la guerre civile burundaise



« Il faut que les gens qui ont commis les crimes puissent s'inquiéter, pas peut-être demander trop, qu'ils puissent aller tous en prison, ce n'est pas réaliste... Mais s'inquiéter quand même pour qu'eux-mêmes trouvent qu'ils ont fait des choses qui ne sont pas acceptables, des choses qui ne sont pas faisables. Qu'ils ont posé des actes, inhumains. Des interdits. Et ça c'est important ».

Pie Ntakarutimana, victime de la guerre civile burundaise



« Pourquoi je me bats pour un tribunal ? Je crois que c'est important, dans le sens où il y a un crime. Un crime (...) a été commis contre la société cambodgienne. Et si on ne fait rien, on va oublier. Et quand on oublie, c'est la pire des choses parce qu'on pourrait recommencer (...) Et même si c'est très difficile, ça vaut la peine d'essayer. Parce qu'il n'y a pas d'autre choix, quelque part, que de chercher à comprendre ».

Thong Hoeung Ong, victime du génocide cambodgien